

POUR QUE L'ÉCOLE NE SOIT PAS UN ENFER : NOUS NE SIGNERONS PAS LE PACTE !

JUIN 2023



Après des mois de tergiversations, le « choc d'attractivité » pour nos métiers, annoncé par le gouvernement depuis les Présidentielles, aura accouché d'une revalorisation salariale (socle) indécente et d'un nouveau monstre managérial (pacte) qui va diviser les personnels et fractionner nos collectifs de travail. **La CNT-SO Éducation appelle les collègues à ne pas signer ce pacte et à se mobiliser à la rentrée pour une revalorisation salariale massive de toutes les catégories de personnels !**

UNE AUGMENTATION "SOCLE" LARGEMENT INSUFFISANTE !

Comme l'ensemble des travailleur·euses (et notamment nos collègues les plus précaires, AED/AESH, contractuel·les) nous sommes touché·es par l'inflation et la vie chère. C'est pourquoi **la partie « socle » est tout simplement inacceptable**. L'augmentation de l'ISOE/ISAE (et des indemnités équivalentes pour les CPE, psyEN et profs documentalistes) correspond à **une augmentation d'un peu moins de 100 euros par an**, est largement insuffisante. Toutes les autres catégories de personnels, pourtant aux salaires les plus bas du ministère, ne sont pas concerné·es !

Pour les enseignant·es, le ministère prévoit également une augmentation de la prime d'attractivité jusqu'à l'échelon 7 et des mesures de facilitation d'accès à la hors classe et la classe exceptionnelle. Au final **nous sommes loin de la promesse de campagne de Macron des 10% d'augmentation ni même de la simple compensation de l'inflation...**



LE PACTE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le pacte est présenté comme une revalorisation, or il s'agit de primes et de missions supplémentaires, qui ne compteront pas pour la retraite et alourdiront le temps de travail. Il s'agira d'accepter et de **signer un contrat avec le chef d'établissement/l'IEN qui remettra une lettre de mission au collègue qui sera ainsi redevable.**

Engagement contractuel annuel renouvelable, il invite à **choisir entre 1 à 3 missions complémentaires** (pudiquement le ministère n'ose plus utiliser le terme de « briques »), cumulables, payées chacune 1250 euros par an (sur 9 mois) via une « part fonctionnelle » de l'ISAE/ISOE.

Mission 1 (18h) : 18 h de remplacements courts dans l'année pour le second degré et 18h de soutien en 6ème pour le premier degré. Pour le ministère, ces missions sont spécifiées « prioritaires » (elles doivent être mises en place avant les autres missions) mais sans encore

afficher clairement leur caractère obligatoire pour tous·tes les signataires du pacte. Quand c'est flou, il y'a un loup...

Mission 2 (24h) : devoirs faits (rendus obligatoires en 6ème), stages de réussite pendant les vacances, soutien renforcé pour le second degré et stages de réussite pendant les vacances, soutien renforcé aux élèves pour le premier degré.

Mission 3 (missions annualisées) : coordination de projets innovants, accompagnements des élèves à besoins éducatifs particulier, coordination du dispositif de découverte des métiers en collège...

Pour les lycées pro, Grandjean est revenue sur l'insécabilité du pacte comptant sans doute mieux faire avaler la pillule. Le pacte en LP est clairement là pour mettre en place la réforme de la voie pro : le signer c'est permettre la casse des enseignements et du métier de PLP !

Dans le secondaire, les chef·fes d'établissement, qui voient à nouveau leurs pouvoirs et leur autonomie se renforcer, proposeront la signature du pacte aux volontaires, titulaires ou non, après avis du Conseil Pédagogique et in fine présentation au CA. **Dans le premier degré,** les directions en lien avec les IEN feront la distribution après avis puis présentation au Conseil des maîtres. C'est une nouvelle étape dans la création d'une hiérarchie intermédiaire dans les écoles. Des primes spécifiques leurs seront attribuées pour la mise en place du pacte et ce rôle de « faiseur de roi » (1000 euros pour les CE et IEN, 500 à 700 euros pour les directions d'école) !

LE PENDANT DU PACTE... C'EST BIEN DE SE RETROUVER EN DETTE !

Les missions seront scrutées par la hiérarchie avec « ajustements éventuels » en cours d'année «en fonction des besoins constatés et satisfaits» (source DGSCO). L'enseignant·e redevable devrait ainsi être amené à effectuer d'autres tâches, avec un transfert d'une mission à une autre sur décision de la hiérarchie. **Le risque réel est de ne plus pouvoir dire non et cela aura des conséquences sur la liberté professionnelle et personnelle.** Nous alertons les collègues tenté·es de mettre le doigt dans l'engrenage, **avec ce pacte sans garanties claires, c'est ouvrir la porte à des mauvaises surprises et pressions hiérarchiques pour exercer un large panel de tâches supplémentaires !**

Évidemment ce pacte se fera en plusieurs étapes avec dans un premier temps le maintien de dispositions (HSE, IMP...) qui pourraient y être intégré dans le futur. Les logiques individuelles à court terme sont aussi **une menace collective pour tous les personnels dans le futur** : annualisation des services, hausse du temps de travail ou remise en cause des congés.

UNE BRIQUE JETÉE DANS NOTRE STATUT ET L'ÉGALITÉ DES PERSONNELS !

Notre statut nous confère des droits et devoirs, qui garantissent une égalité des personnels mais aussi des usagers et usagères et donc un service public. **Le pacte institutionnalise une autre relation, faite de contrats et de carrières individualisées avec des personnels mis en concurrence pour gratter un peu de pognon.** A terme le pacte créera des hiérarchies intermédiaires pour des collègues qui deviendraient des « petits chefs »

pour remplir telle ou telle mission et cassera la solidarité et les collectifs de travail. Les missions du pacte pourraient aussi empiéter sur celles de certains métiers.

Le pacte, accentuera encore les inégalités femmes-hommes ! Le ministère reconnaît que les femmes perçoivent moins d'heures supplémentaires et de primes, et ce, dû aux inégalités de genre au travail et au rôle parental encore genré.

LE PACTE : UN NON-SENS PÉDAGOGIQUE !

Encourager la prise de missions supplémentaires alors que la charge de travail des enseignant-es est déjà conséquente est **une prime au « mauvais travail »**.

Remplacer au pied levé un ou une collègue, mais dans sa propre matière, pour une seule séance, avec une classe inconnue ; faire de la remédiation en 6ème avec des élèves que l'on ne suit pas au quotidien et sans espace de concertation avec les collègues de la classe ; faire du soutien en primaire sur la base des résultats d'évaluations nationales normatives et inadaptées ; construire des EDT non pas dans l'intérêt des élèves mais uniquement pour remplir des objectifs managériaux... **Le pacte va accentuer la perte de sens de nos métiers et la restriction de notre liberté pédagogique.**

“ Le pacte
accentuera encore
les inégalités
femmes-hommes !



UN ÉNIÈME OUTIL POUR UNE GESTION MANAGÉRIALE ET LIBÉRALE DE L'ÉCOLE ET DE SES PERSONNELS !

Derrière ce vocabulaire managérial (« brique », « pacte ») **l'objectif est clair : casser le service public d'enseignement et d'éducation.**

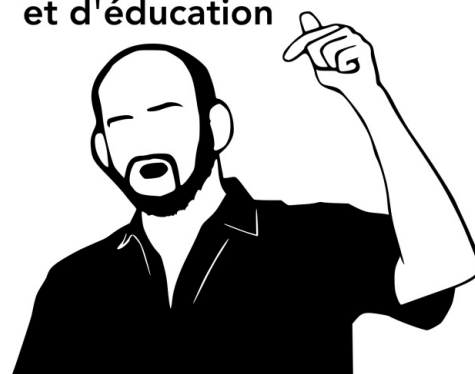
Il vient accentuer des logiques individualistes déjà en cours dans le second degré notamment (culture de l'heure sup' depuis l'époque Sarkozy, IMP, dispositifs « devoirs faits ») qui **cachent mal des logiques austéritaires**. Ces dispositifs moins coûteux permettent d'éviter de créer des postes, de mettre les moyens nécessaires à certaines tâches indispensables ou pour améliorer la qualité globale des enseignements (baisse du nombre d'élèves par classe, dédoublements...).

Le pacte est **une nouvelle pièce de la dérive managériale**. Il est à mettre en relation avec des évolutions récentes : explosion des évaluations dans le primaire qui sont aussi normatives pour les élèves que pour les enseignant-es (qui serviront de base pour les missions de soutien prévues dans le pacte), auto-évaluation des établissements, introduction d'une hiérarchie intermédiaire dans les écoles (loi Rilhac), expérimentation Macron dans les écoles marseillaises, expérimentation des contrats locaux d'accompagnement (CLA) dans des lycées sortis de l'Éducation Prioritaire, profilage des postes dans certaines Académies dans les écoles REP+, part modulable de la prime REP+ attribuée suivant l'atteinte d'objectifs similaires à ceux du Pacte... **Petit à petit le puzzle se complète** : une individualisation des carrières des personnels et une autonomisation croissante des établissements, dans un climat de concurrence pour les moyens et rémunérations, aboutissant à **un système éducatif à plusieurs vitesses**.

Le ministère joue avec cynisme sur l'inflation et la stagnation des rémunérations des enseignant-es, ainsi que sur notre conscience professionnelle : ne nous faisons pas avoir !

Nous appelons l'ensemble des personnels à refuser le pacte ! Mobilisons-nous pour une véritable augmentation de nos salaires et pour obtenir l'abrogation de toutes les contre-réformes scolaires de l'ère Macron !

**” l'objectif est clair :
casser le service public
d'enseignement
et d'éducation**



AVEC LA CNT-SO NOUS REVENDIQUONS DANS L'IMMÉDIAT :

- La hausse des salaires de l'ensemble des personnels. Cette hausse de la rémunération doit concerner tous les personnels et elle ne doit pas être conditionnée à « des tâches nouvelles ».
- Le dégel de la valeur du point d'indice avec rattrapage des précédentes pertes. L'indexation de ce point d'indice sur l'indice des prix à la consommation.
- La fin du précarat dans l'Éducation nationale (contractualisation croissante).
- Des mesures pour l'égalité femmes-hommes.

CNT-Solidarité Ouvrière

Éducation / Recherche

fede.educ.public@cnt-so.org

f EducationCNTSO

educationso



www.cnt-so.org